

N° 28

19 DECEMBRE 2016

#### SECRETAIRES SNE-FSU

##### Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

[jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr](mailto:jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr)

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

##### Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

[saintleger.sne@gmail.com](mailto:saintleger.sne@gmail.com)

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

[marsollier.sne@gmail.com](mailto:marsollier.sne@gmail.com)

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

[sne.mercantour@gmail.com](mailto:sne.mercantour@gmail.com)

Retrouvez toutes les actualités du SNE- FSU

<http://www.sne-fsu.org>



Environnement Sne-Fsu

## Mutualisation des services territoriaux de l'ONCFS et de l'AFB

### Chronique d'une mort annoncée ?...

#### Novembre 2015

S. Royal confie au CGEDD une mission d'étude des modalités qui pourraient être retenues pour la mutualisation des services de terrain de l'AFB et de l'ONCFS.

#### Juin 2016

S. Royal et B. Pompili demandent aux directeurs généraux (ONCFS, ONEMA, AFB) en lien étroit avec les services du ministère et les conseils d'administration d'engager la mise en œuvre des recommandations (unités de travail communes avec ligne hiérarchique claire) dans les plus brefs délais, de sorte que ces unités soient opérationnelles au plus vite en 2017.

#### Septembre 2016

Comité de suivi du 27 septembre : le ministère nous annonce une mutualisation à la seule échelle départementale, et une mise en œuvre progressive, par étape, fonction des implantations existantes. Une première vague est envisagée pour juillet 2017.

#### Octobre 2016

Un projet de décret amendé, contenant quatre articles qui posent le cadre des unités de travail communes est transmis au Conseil d'Etat.

Une note remise à la ministre datée du 15 octobre confirme en conclusion que « *Le processus de mise en œuvre de la mutualisation des services de terrain de l'AFB et de l'ONCFS est donc désormais engagé et devrait aboutir concrètement, en plusieurs « vagues », à compter du milieu de l'année 2017....* ».

#### Novembre 2016

Nous découvrons au comité de suivi du 25 novembre que le processus de mise en œuvre par vagues successives s'est transformé en une expérimentation sur quelques départements, pendant un an, permettant un retour sur expérience. Cette expérimentation doit faire l'objet de conventions approuvées par les conseils d'administration de l'ONCFS et de l'AFB !

#### Décembre 2016

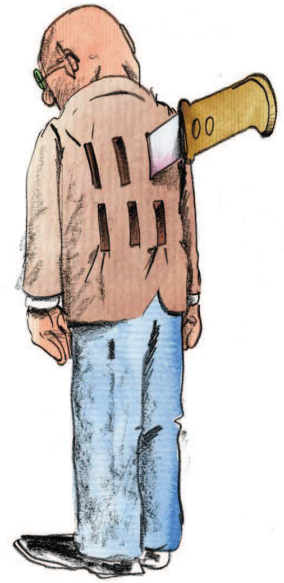
En comité de suivi AFB, le DGALN nous apprend que le décret AFB est sur le point d'être signé, mais que le conseil d'Etat l'a purgé des articles relatifs aux unités territoriales communes par défaut de consultation des instances de l'ONCFS. L'administration annonce qu'elle procédera donc par circulaire.

**Pour Mémoire** : une jurisprudence récente rappelle que les circulaires ne sont pas opposables aux décisions des directeurs généraux.

## Que s'est-il vraiment passé entre temps pour constater cette dégradation en un temps record ?

La Fédération Nationale de la Chasse (FNC), déboutée de son lobbying au Parlement lors de l'examen du projet de loi biodiversité début juillet, a remis le couvert avec force :

- **audience avec le Président de la République fin octobre 2016 :** *"Le Président de la FNC a plaidé pour l'on suspende au plus vite les initiatives intempestives du Secrétariat à l'Ecologie qui cherche à mettre en place la mutualisation des services de police dans les départements, alors que l'AFB n'est pas encore opérationnelle. La FNC souhaite un moratoire complet, qui est aussi demandé par les syndicats, afin que l'AFB se mette en place sans nuire à l'indépendance et au bon fonctionnement de l'ONCFS dans les départements. Le Président de la République a confirmé qu'il était favorable à cette mesure de bon sens."*
- **Courrier du Président du conseil d'administration de l'ONCFS du 30 novembre** qui suggère (!) au Président de la République de sursoir à la mutualisation.



La Fédération Nationale de la Chasse (FNC), dans la même période, courtise les milieux politiques, joue l'alternance lors des prochaines échéances électorales. Les équipes de F. FILLON ne cachent pas leur animosité sur l'éventuelle nomination de C. AUBEL comme directeur général de l'AFB !

Dans ce contexte particulièrement nauséabond, le SNE-FSU a réaffirmé au comité de suivi mutualisation de fin novembre qu'au vu du positionnement central de l'AFB sur des compétences d'expertise, de connaissance et de police, il souhaitait l'intégration de l'ONCFS, acteur essentiel de la biodiversité terrestre. Et que, « par défaut », il est plutôt favorable à une mutualisation territoriale qui peut satisfaire à une partie des objectifs que l'intégration de l'ONCFS pouvait offrir.

**Mais être favorable à une certaine forme de mutualisation territoriale ne signifie pas pour autant que nous soyons prêts à accepter tout et n'importe quoi !**

**Le SNE-FSU rappelle qu'il a des exigences préalables et en premier lieu la résolution des chantiers sociaux :**

- **L'engagement de CDIser** à l'entrée dans le quasi-statut l'ensemble des personnels qui peuvent l'être, c'est-à-dire tous les CDD recrutés sous les articles 3-2, 4-1 et 6 septimes de la loi 84-16,
- **L'engagement sur le niveau du régime indemnitaire** lié au quasi-statut à hauteur des annonces faites en juillet 2015, et ce dès le 1er Janvier 2017,
- **La poursuite du plan de requalification des ATE en TE** dès le 1er Janvier 2017,
- **La mise en œuvre d'un plan de requalification de B en A** dès le 1er Janvier 2017,
- **L'alignement par le haut des régimes indemnitaires ATE/TE entre ONCFS et AFB** n'est pas une contrepartie mais le prérequis naturel et incontournable,

## **Sur le volet technique, les préalables à l'ouverture du chantier sont :**

- **La mise en œuvre d'un échancier précis et hiérarchisé** concernant l'harmonisation des circulaires et notes de service support et métier, des outils de gestion et des matériels des deux établissements publics,
- **Un calendrier clair avec un échelonnement** : montée en puissance progressive sur 2 ans où toute difficulté devra être remontée au fur et à mesure au niveau national pour traitement conjoint des directeurs généraux et examen par le comité de suivi de façon à garantir une équité de traitement.

**Combien de points pouvons-nous cocher comme ayant eu un début de réponse satisfaisante, aujourd'hui ? Très peu !**

**Aussi, les agents des services territoriaux sont à cran depuis des mois** : sur un terreau de frustration liée à la gestion délétère des 150 promotions d'ATE, loin - très loin - des attentes des personnels et du SNE-FSU, s'expriment déjà ici ou là des promesses intenables, des velléités de « petits chefs », venant surajouter en tensions.

Pendant ce temps le lobby chasse a réussi vider le projet de mutualisation de toute ambition obligeant le ministère à bricoler sur quelques expérimentations dans un cadre juridique fragile, aucun prérequis n'est satisfait. **Nous ne sommes pas certains des garanties apportées par nos ministres, nous avons malheureusement plutôt le sentiment qu'ils ont perdu la partie** face aux différents lobbys qui gangrènent la vie politique et jouent l'intérêt de quelques uns contre l'intérêt général.

**Dans ces conditions, le SNE-FSU juge que nous avons tous autre chose à faire que courir après une chimère, à commencer par les quelques services susceptibles d'expérimenter la mutualisation AFB/ONCFS.**

**Aussi, nous avons adressé à Ségolène ROYAL un courrier (Cf.PJ) pour lui demander de stopper ce processus mort né évitant ainsi à tout le monde de perdre une énergie précieuse.**



### **A NOTER**

**La mobilisation intersyndicale et les dernières actions portées par le SNE-FSU** (blocage constats et données loup) commenceraient-elles à porter leur fruits ? Les représentants du ministère, lors de la réunion du 15 décembre 2016 sur les métiers des ATE TE, ont fait quelques déclarations :

- Ils ont enfin reconnu que tous les ATE devaient être requalifiés au grade de TE, et que certains postes de TE relèvent de la catégorie A ;
- Ils ont programmé une nouvelle réunion avec les OS en février pour aborder les modalités d'accès aux grades de TE (répartition listes d'aptitude – examen pro et contenu des épreuves), ainsi que de l'évolution du chantier des TE vers la Cat A Environnement au sein du MEEM.

**Nous ne croyons plus au père Noël et nous restons vigilants  
face à ces déclarations des services techniques du ministère...**



Syndicat National de l'Environnement

**Jean-Luc CIULKIEWICZ**

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

tel: 01 41 63 27 30

port: 06 85 91 03 50

Courriel : [jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr](mailto:jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr)

*Le Secrétaire Général*

**N/REF : SNE/JLC/2016/30**

Les Lilas, le 16 décembre 2016

Madame Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Environnement,  
de l'Energie et de la Mer  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

**Objet :** Mutualisation AFB/ONCFS

Madame la Ministre,

En novembre 2015, vous confiiez au CGEDD une mission d'étude sur les modalités relatives à la mutualisation des services de terrain de l'AFB et de l'ONCFS. A l'issue de cette mission et de la publication du rapport en juin 2016, vous demandiez aux directeurs généraux (ONCFS, ONEMA, AFB), en lien étroit avec les services du ministère et les conseils d'administration, d'engager la mise en œuvre des recommandations relatives aux unités de travail communes et à leur encadrement hiérarchique dans les plus brefs délais, de sorte que ces unités soient opérationnelles dès 2017.

Cette mise en œuvre, initialement prévue par vagues en septembre dernier sur l'ensemble du territoire, est devenue une expérimentation de un an appliquée à quelques services départementaux. En comité de suivi, le 5 décembre dernier, votre administration nous apprenait que le décret AFB serait publié prochainement, expurgé du titre relatif à la mutualisation, compte tenu de l'avis du Conseil d'Etat qui souligne un défaut de concertation à l'ONCFS.

En un an, Madame la ministre, qu'est devenue votre belle ambition ?

Nous avons suivi durant cette même période les efforts constants de la Fédération nationale des chasseurs pour déstabiliser le projet d'AFB, du lobbying parlementaire en juin pour dépouiller l'AFB de ses missions de police judiciaire au profit de l'ONCFS, aux derniers échanges avec le Président de la République pour contrer tout rapprochement entre l'AFB et l'ONCFS.

Il nous semble aujourd'hui que vous avez perdu la partie face au lobby de la chasse.

.../...

Nous le regrettons, d'autant plus qu'au vu du positionnement central de l'AFB sur des compétences d'expertise, de connaissance et de police, le SNE-FSU souhaitait l'intégration de l'ONCFS, acteur essentiel de la biodiversité terrestre, dans l'AFB.

C'est donc par défaut et en espérant des évolutions ultérieures que nous sommes plutôt favorables à une mutualisation territoriale qui peut satisfaire à une partie des objectifs que l'intégration de l'ONCFS pouvait offrir.

Pour être pleinement efficace, cette mutualisation nécessite un certain nombre de prérequis sociaux et organisationnels, sur lesquels votre administration n'a jamais apporté un début de réponse satisfaisante ; bien au contraire.

Hélas ! Il nous semble également que vous et vos services sont aussi en échec sur ce dossier.

Dans ces conditions, une redéfinition des priorités nous paraît indispensable pour éviter à votre administration, aux organisations syndicales, et avant tout aux services de l'AFB et de l'ONCFS potentiellement expérimentaux, de perdre du temps sur une chimère.

La satisfaction des engagements environnementaux de la France mérite mieux !

Nous vous prions de croire, madame la Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

**Pour le Syndicat National de l'Environnement FSU  
Le Secrétaire Général**



**Jean-Luc CIULKIEWICZ**

Copie :

Mme Barbara POMPILI

Mme la Secrétaire générale

M. le DGALN

M. le DEB

Mrs les directeurs :

- ONCFS
- ONEMA
- AFB